

**IDENTIFICATION**

**Section :** Aide-soignant

**Intitulé de l'UE :** Stage d'intégration

**Code de référence :** 821001U21D2

**Nombre de périodes :** 412

400 périodes stage intégration

12 périodes atelier de pratique réflexive

**Nombre de crédits ECTS :** 412 périodes

**DESCRIPTION**

**Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :**

Accomplir, dans le respect des règles déontologiques, des tâches communes aux fonctions d'aide familial et d'aide-soignant ;

- ♦ travailler en équipe ;
- ♦ adopter des attitudes adéquates, en cohérence avec les valeurs fondamentales de respect des personnes, et développer des attitudes d'ouverture visant à l'insertion dans une équipe de travail ;
- ♦ rédiger le(s) rapport(s) conforme(s) aux consignes données par le(s) chargé(s) de cours ;

*au départ d'une situation donnée,*

*au travers d'un travail écrit ou oral,*

identifier les principaux éléments relatifs à la législation sociale et les commenter ;

placer la situation dans le cadre institutionnel ;

décrire les principales caractéristiques personnelles et environnementales du bénéficiaire en utilisant des concepts relatifs à la psychologie et à la déontologie qui fondent le champ conceptuel des métiers de l'aide et des soins aux personnes ;

repérer les règles de déontologie applicables à la situation.

Attestations de réussite des unités de formation : « STAGE D'INSERTION DES MÉTIERS DE

L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES » code N° 81 60 06 U 21 D2 et « APPROCHE

CONCEPTUELLE DES MÉTIERS DE L'AIDE ET DES SOINS AUX PERSONNES » code N°

81 60 05 U 21 D2 de l'enseignement secondaire supérieur de transition.

### Finalités particulières :

Cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant, en situation d'activité professionnelle, de s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire.

En particulier, cette unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de s'exercer à la fonction d'aide-soignant conformément aux listes d'activités qu'il peut effectuer sous le contrôle de l'infirmier et dans une équipe structurée, dans le respect des personnes, des règles déontologiques et des missions du service qui l'accueille ;
- ◆ d'analyser, évaluer et adapter son action professionnelle en questionnant sa pratique ;
- ◆ de développer son identité professionnelle.

### Contenu du stage

A partir de situations professionnelles vécues sur le terrain, dans le respect des règles déontologiques, en tenant compte des règles d'hygiène et d'hygiène professionnelle et en appliquant les principes d'éducation à la santé, dans le respect des usages de la langue française, Pour le stage

- ◆ d'observer le fonctionnement et les composantes du service en vue de développer le travail en équipe;
- ◆ d'adopter des savoir-faire comportementaux professionnels vis-à-vis des collègues stagiaires, de l'équipe soignante notamment l'écoute et la capacité d'adaptation à l'environnement...
- ◆ d'établir une relation professionnelle avec le patient/résident, son entourage et les autres intervenants professionnels ;
- ◆ de collecter, par l'observation, la consultation des écrits et le questionnement de l'équipe, les informations requises pour les activités du stage ;
- ◆ d'évaluer sa capacité à réaliser un soin et d'appeler une personne compétente ou une aide en cas de problème rencontré ;
- ◆ en visant le confort et la sécurité de patients/résidents, ayant une ou plusieurs perturbations des activités de la vie quotidienne, de réaliser les tâches relevant de l'exercice du métier d'aide-soignant conformément à la liste des activités qu'il peut effectuer sous le contrôle de l'infirmier, dans une équipe structurée : en évaluant son niveau de compétence avant d'exécuter une action, le cas échéant, en remédiant aux apprentissages défailants, en justifiant la prestation ou l'activité au regard du cadre légal et des modalités d'exécution,
- ◆ d'identifier les particularités des patients/résidents en faisant un lien avec la thérapeutique mise en œuvre,
- ◆ d'organiser et de planifier le déroulement de ses activités en s'adaptant aux particularités du patient/résident et du service ; en intégrant les facteurs liés à l'environnement du bénéficiaire ; en tenant compte des notions d'urgence, de temps et de priorité ;
- ◆ de veiller à la satisfaction des besoins du patient/résident en sollicitant sa participation ; en recherchant ou maintenant son autonomie ;
- ◆ d'analyser les problèmes rencontrés chez le patient/résident en situant son action d'aide au sein de l'équipe pluridisciplinaire ;
- ◆ de proposer, en accord avec l'équipe, des scénarios d'adaptation visant l'amélioration et/ou le maintien de l'état de santé du patient/résident ;
- ◆ de transmettre au service les informations succinctes et objectives indispensables à la continuité des soins ;
- ◆ d'évaluer les résultats de ses actions, de les adapter et de proposer des pistes d'amélioration de sa pratique en accord avec l'infirmier ;
- ◆ d'approfondir son questionnement par rapport à son identité professionnelle en tant qu'aide-soignant,

♦ de rédiger un rapport conforme aux consignes données par le chargé de cours, de présenter la situation d'un patient/résident auprès duquel il a réalisé au moins une activité

infirmière déléguée, en synthétisant les données recueillies et en mettant en évidence les caractéristiques saillantes qui influencent la prise en soins :

en décrivant la ou les activités infirmières réalisées, en utilisant les outils adaptés à la prise en soins, en reprenant les problèmes de santé, en présentant la thérapeutique du patient/résident en lien avec sa situation, en mettant en évidence les précautions et surveillances spécifiques ayant un retentissement sur la prise en soins.

Pour l'atelier de pratique réflexive, dans le respect du devoir de discrétion et dans une attitude de respect mutuel, à partir de situations exposées par l'étudiant,

♦ de prendre la parole au sein du groupe et d'écouter les différents points de vue ;

♦ de questionner ses pratiques et ses acquis théoriques notamment en ce qui concerne les activités infirmières déléguées, le travail en équipe, la notion de délégation, en présentant au groupe un bilan objectif de ses forces et de ses faiblesses, de les mettre en perspective avec les compétences et les attitudes acquises ou à acquérir ;

♦ d'analyser des situations vécues en stage en mettant en évidence les activités infirmières déléguées en question, la responsabilité, la notion de continuité des soins et la collaboration au sein d'une équipe ;

♦ de communiquer le cheminement du développement de son identité professionnelle ;

♦ de partager avec le groupe questionnements personnels et moments de « doute » ;

♦ de partager les expériences au sein du groupe et de participer à la recherche de pistes de remédiation ;

♦ de questionner le groupe sur tout point relatif à la rédaction du rapport.

### Bibliographie :

### PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Bertrand Dominique, Uytdenhoven Dominique

### METHODOLOGIE

Consignes de stage et règlement de stage donnés aux étudiants avant le stage. Suivi en stage par le personnel soignant.

Suivi par mail, sms, téléphone, visite de stage selon l'évolution du stage.

Les ateliers réflexifs se font en classe, chacun prenant la parole et écoutant l'ensemble des élèves du groupe classe.

**SUPPORTS**

Rapport rédigé par l'étudiant, atelier réflexif en classe

**MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

Appréciation du personnel soignant en stage, la rédaction du rapport de stage selon les consignes, l'atelier de pratique réflexive en questionnant sa pratique professionnelle et en s'interrogeant sur le développement de son identité professionnelle.

**UTILISATION DE L'IA**

L'IA peut servir pour aider à effectuer le travail d'analyse mais l'étudiant doit citer les parties traitées avec IA et prendre position vis à vis de ce que celle-ci lui donne pour information, afin de développer son esprit critique.